

## RÈGLEMENT DE COURSE

### RÈGLEMENT TRAIL « U GIRU DI U CUSCIONU » - CORSE DU SUD - COMMUNE DE ZICAVO

**Horaires :** 14h (pouvant évoluer jusqu'à l'évènement selon les conditions météorologiques, l'information sera diffusée si le cas se présente) :

Samedi 20 juin 2026

Départ depuis le refuge de Matalza

Arrivée au refuge de Matalza

**Logistique d'accès :** Acheminement des coureurs et ramassage après course à Saint-Pierre (700m avant Matalza). Les coureurs devront se rendre à pied à Matalza depuis cet endroit et y revenir après la course. Le transport est effectué par des navettes depuis le village de ZICAVO. Les départs se feront environ toutes les 30min à partir de 10h, jusqu'à 13h30 depuis le village et sur la même fréquence à partir de 16h, jusqu'au dernier coureur, depuis Saint-Pierre.

**Le retrait des dossards :** Samedi 20 juin de 9h30 jusqu'à 13h dans la cour de l'école de Zicavo.

**La remise des récompenses** sera réalisée dans la cour de l'école et sera suivie d'une soirée avec chanteurs et veau à la broche

### INSCRIPTIONS

La plateforme internet mise à votre disposition avec paiement sur le site Sportimers.

Elles seront ouvertes en ligne jusqu'au jeudi 18 juin à 20h.

SOUS RESERVE QU'IL RESTE DES DOSSARDS POUR TOUS, les inscriptions pourront se faire sur place, le matin uniquement entre 9h30 et 12h30.

Le montant de l'inscription est fixé à 25€ en dehors des frais d'inscriptions.

Un t-shirt technique sera offert à tous les participants, la taille est à indiquer lors de l'inscription.

Pour les licenciés FFA, votre numéro de licence à jour.

Pour les non licenciés, un PPS à jour à la date de la course, valable 3 mois.

Assurance annulation : En cas d'annulation de l'évènement, aucun remboursement ni report ne seront possibles.

### ACCUEIL ET LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

L'évènement se tiendra au village de Zicavo pour :

- **Stationnement** : au niveau du stade et au sein du village, des signaleurs permettront de guider les personnes ;
- **Retrait des dossards** au niveau de la cour de l'école ;
- **L'acheminement en navette** au plateau du Cuscionu jusqu'à Saint-Pierre ;
- **La remise des récompenses et la soirée.**

Le parcours de la course se tient uniquement au plateau du Cuscionu. La base de rassemblement se situe au refuge de Matalza (arrivée, départ, toilettes et base de commande des signaleurs).

U Giru di u Cuscionu emprunte intégralement les sentiers du GR 20, à l'exception des 700 premiers mètres (piste de Matalza jusqu'à Saint-Pierre). Il est entièrement indiqué par de la rubalise éphémère et le balisage déjà existant du GR 20 (rouge et blanc).

Aux intersections afin d'éviter tout égarement, des signaleurs sont présents pour veiller aux bonnes conditions de course.

## **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

L'organisation apporte une attention particulière au site naturel du plateau du Cuscionu.

Pour rappel, le plateau du Cuscionu présente des enjeux environnementaux et écologiques très forts. De plus, il est couvert par la protection Natura 2000.

De ce fait, sont donc strictement interdits : les bâtons de type marche, les piétinements en dehors des chemins balisés, tout comme les suiveurs en VTT.

Il est également strictement interdit de jeter tout déchet sur le parcours sous peine de disqualification.

Des éco-zones sont à votre disposition au niveau des ravitaillements pour vous décharger de vos gels vides, emballages de vos barres énergétiques ou autre.

Il vous est conseillé de partir avec une barre déballée, prête à être consommée.

Si vous ne vous servez pas des éco zones, vous êtes obligés de terminer la course avec vos emballages vides.

En cas de non-respect de ces règles, vous pourrez être disqualifié.

## **BARRIÈRE HORAIRE**

Une barrière horaire est instaurée pour la sécurité. Elle impose un délai inférieur à 2h15 de course au niveau de la passerelle des Pedinielli, depuis le refuge de Matalza (10,5 km pour 400m D+). En cas d'un temps de course au-delà de 2h15 depuis le départ, les coureurs seront arrêtés par les organisateurs pour se rendre à Matalza par itinéraire plus court.

Passé ce délai, vous ne serez plus sous l'assurance de l'organisation.

## **SÉCURITÉ**

Elle est assurée par la sécurité civile, un médecin local et par des bénévoles en tant que signaleurs, durant toute la course.

Les organisateurs seuls se réservent le droit de prendre toute décision visant à assurer la sécurité des participants et des bénévoles.

Pour les mêmes raisons de sécurité, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours en dernière minute en cas d'intempéries jugées trop nuisibles.

Vous devez être équipés d'un matériel spécifique Trail : sifflet, chaussures trail, couverture de survie, vêtements adéquates et hydratation par sac à dos, gourde/flasque ou ceinture.

En cas d'abandon, vous devrez le signaler à l'organisateur et restituer votre dossard et puce de chronométrage.

## RAVITAILLEMENTS

La course se déroule en semi-autosuffisance. Vous êtes obligés de partir avec minimum 1 litre d'eau et des barres/gels énergétiques. Nous vous rappelons que les ravitaillements ne sont pas obligatoires dans les épreuves de Trail (long ou court), particulièrement sur les sites sensibles. Nous vous demandons de respecter ce point de règlement en partant chargé et autonome et non les sacs vides.

3 zones de ravitaillement sont mises en place :

- km 10,5 à la passerelle
- km 15, au sommet de l'Alcudina (uniquement eau)
- km 21, à la bergerie des Croci

Tous les concurrents seront équipés de dossards électroniques. Le dossard est à rendre obligatoirement après le passage de la ligne d'arrivée. Attention, tout coureur qui abandonne doit obligatoirement prévenir l'organisation de son abandon et remettre son dossard à des membres de l'organisation (chronométreur, bénévoles...).

## ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile est souscrite pour cette épreuve.

## RÉCOMPENSES

Aux 3 premiers au scratch Hommes et Femmes. Aux vainqueurs de chaque catégorie (suivant les nouvelles catégories FFA).

Il est souhaité que les lauréats soient présents pour la remise des prix.

## DROIT À L'IMAGE

Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément les organisateurs du Trail «U Giru di u Cuscionu» ainsi que leurs ayants droit, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de votre participation, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.